

*COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR
LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC*

*MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (SNQCA)*

*PRÉSENTÉ AUX COMMISSAIRES À STE-MARIE DE BEAUCE
LE 30 NOVEMBRE 2000 LORS DE LA TOURNÉE RÉGIONALE
DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES*

PAR: RAYMOND FLEURY, PRÉSIDENT DE LA SNQCA

*La Société nationale des Québécoises et Québécois
de Chaudière-Appalaches*

La Société nationale des Québécoises et Québécois de Chaudière-Appalaches a été fondée au mois de mai 2000. Avant, son territoire était desservi par la Société nationale des Québécoises et Québécois de la Capitale.

Les objectifs et la mission de la Société sont de promouvoir et défendre les intérêts de la région Chaudière-Appalaches sur les plans social, culturel, politique et économique, et de mettre en valeur son patrimoine historique.

La SNQCA adhère aussi à la mission et aux objectifs plus généraux du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) qui sont, notamment, de faire la promotion de la souveraineté du Québec.

Notre société comprend une centaine de membres répartis sur tout le territoire. En juin 2009, elle verra à préparer les fêtes locales dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin.



LE RÉSUMÉ

La question de la langue au Québec n'en finit plus de nous hanter. Elle occupe le paysage politique depuis des décennies. Des doléances et des apitoiements sur la qualité de notre français écrit et parlé, nous sommes en train de passer à la nécessité presque vitale de connaître et de bien maîtriser l'anglais.

Si nous n'y prenons garde, la langue française deviendra la langue seconde, sans grande utilité pour nos jeunes qui s'appêtent à prendre leur place sur le marché du travail.

Des signes avant-coureurs nous préviennent du danger. Si nous les ignorons, certains linguistes ne donnent pas cher pour l'avenir de notre langue.

Il est possible de changer cette trajectoire si nous nous serrons de l'état du Québec comme levier avec, comme point d'appui, la souveraineté politique.



PROLOGUE

*SANS UN SOUFFLE IDÉALISTE PUISSANT, SANS UNE PLONGÉE DANS
L'UTOPIE, RIEN DE GRAND NE PEUT S'ACCOMPLIR.*

LÉON DION

Que dire qui n'a pas déjà été dit ? Des milliers d'articles ont été écrits. Des centaines de livres et d'études, publiés. Des dizaines d'émissions de télévision et de reportages présentés. Des commissions parlementaires entendues et des lois votées. Pourtant, nous sommes encore en train de débattre de la langue au Québec.

Comme le poète Claude Péloquin, devant une telle question qui n'en finit plus d'être débattue, je ressens une certaine lassitude. Eh oui! « Vous n'êtes pas écoeurés de mourir, bande de caves, c'est assez! ».

Parce que notre langue est inscrite dans notre être le plus profond et dans nos mémoires collectives les plus fidèles; parce qu'elle est, comme le dit si bien Marcel Dubé, « notre empreinte digitale (...), l'instrument et l'expression de nos structures mentales »; quand elle est bafouée, attaquée, rabrouée, c'est tout le peuple du Québec qui est meurtri, c'est toute la nation québécoise qui en porte les cicatrices. Gaston Miron l'exprime ainsi: « l'homme de ce temps porte le visage de la flagellation ».

Avec la Charte de la langue française adoptée par notre Assemblée nationale au mois d'août 1977, nous avons cru que l'avenir de notre langue était assuré, établi. Cette charte n'a plus le même tonus aujourd'hui. Nous l'avons lourdement hypothéqué suite aux deux référendums que nous avons perdus: celui du 20 mai 1980 et le dernier, le 30 octobre 1995.

* * * * *

Depuis 20 ans, nous assistons au retour de la période d'avant la loi 101. À tour de bras, le gouvernement fédéral l'a démolie par des jugements de sa Cour suprême: fini l'unilinguisme dans l'affichage (à moins de nous prévaloir de la clause nonobstant), fini la clause Québec pour l'inscription à l'école anglaise, fini le français comme seule langue officielle des tribunaux et de la législature.

Cette *couche d'ozone* qui devait nous protéger des rayons ultra anglais d'un environnement si menaçant est désormais remplie de trous, et ses déchirures mettent en danger notre survie comme peuple francophone dangereusement minoritaire en cette terre d'Amérique (2%).

Signe des temps: nous parlons de moins en moins de la qualité du français écrit et parlé chez nos étudiantes et étudiants, mais de plus en plus de la nécessité absolue pour elles et eux de bien connaître l'anglais. D'où l'apparition de nombreuses classes où l'enseignement de cette langue est donnée de façon intensive.

Signe des temps: l'anglais est de moins en moins considéré comme une langue seconde, mais de plus en plus comme la langue de la réussite. Sans une excellente connaissance de l'anglais, nos chances de monter dans l'échelle sociale sont compromises, voire presque nulles. Et on ne se gêne pas pour nous le rappeler.

Qui n'a pas lu dans nos quotidiens et nos hebdomadaires ou entendu à la télé et à la radio des publicités d'écoles de langue faisant la promotion de l'anglais sous cet angle-là: un outil essentiel de la réussite personnelle. Qui n'a pas lu ou entendu aussi des offres d'emploi qui exigeaient une excellente maîtrise de l'anglais. Parfois, on est en droit de se demander si elles ne s'adressent pas plutôt à l'unilingue anglophone, et tant mieux s'il a une connaissance suffisante du français.

Lors de la Grande foire de l'emploi tenue à Québec en avril dernier, les jeunes de la région Chaudière-Appalaches ont été estomaqués d'apprendre qu'ils devaient être bilingues pour décrocher un emploi dans leur région totalement francophone.

- Dans le journal *Le Soleil* (30 avril 2000), un article coiffé du titre « Pas d'anglais, pas de job, les employeurs ne jurent que par le bilinguisme, à la grande surprise des jeunes », la journaliste Laura-Julie Perreault nous rapporte les propos de certains de ces jeunes troublés par une telle exigence :
 - Je parle anglais de manière fonctionnelle, mais ils exigent des gens bilingues.
 - C'est dur, on est au Québec. On ne pratique jamais.
 - Si je parlais anglais, je me serais trouvé 30 emplois aujourd'hui.
 - Ça me fait rire, on vit dans une province francophone et si tu veux une job (sic), tu dois parler anglais. Les patrons de Toronto ne demandent jamais à leurs employés s'ils parlent français.

Mais le demandent-ils (s'ils parlent français) ici même en Chaudière-Appalaches ? Si l'on en juge par les propos de Marie Cliche, conseillère en ressources humaines chez Prévost car, une entreprise de Sainte-Claire de Bellechasse, les deux critères qui la guident dans l'embauche des candidates et candidats sont leur formation et «s'ils parlent anglais». Et madame Cliche de poursuivre: «s'ils me disent non, je suis là pour les conseiller. Je leur dis qu'ils peuvent venir nous revoir lorsqu'ils l'auront appris».

Quel message une telle exigence envoie-t-elle à notre jeunesse ? Que l'anglais est la langue du pain. Celle dans laquelle elle gagnera sa vie. Pourtant, la loi 101 stipule

(chapitre VI, article 46) que les travailleuses et travailleurs québécois ont le droit de travailler en français et qu'il incombe à l'employeur de démontrer que la connaissance d'une autre langue est nécessaire. Or, il semble bien que ce n'est pas cet article de la loi qui guide madame Marie Cliche, conseillère en ressources humaines chez Prévost car, de même que certains autres employeurs de la région.

* * * * *

Le problème de la langue française au Québec n'en est pas un d'abord de la connaissance et de la maîtrise de la langue chez les francophones, mais bien plutôt de son utilité pour décrocher un emploi et réussir dans la vie. À ce sujet, Jacques Leclerc, dans sa remarquable étude intitulée *Langue et société*, tient des propos fort éclairants :

« On ne saurait assurer l'avenir du français en dispensant un enseignement axé seulement sur le code. On n'apprend pas une langue parce qu'elle est bien enseignée ou qu'on y est attaché sentimentalement, mais pour des raisons fonctionnelles, c'est-à-dire la plupart du temps pour des motifs d'ordre économique. La conscience linguistique des individus se forme non seulement par la connaissance du code, mais aussi par la connaissance et la valorisation du statut de la langue. » (Page 470)

Dans cet ordre d'idées, il m'apparaît que la *Journée porte ouverte* tenue dans le cadre de l'exposition Tomorrow's brain at work au complexe Sartigan en avril dernier démontre que l'anglais devient, en Chaudière-Appalaches, la langue de l'avancement et de la réussite.

Et très tôt, l'école apprend à notre jeunesse de le percevoir ainsi. Citons des passages de l'article du journaliste Daniel Fortin de *L'Éclaireur-Progrès* qui a couvert l'événement:

« Plus de 200 élèves de 2^e secondaire de cinq écoles inscrits au programme *Concentration anglais* ont porté le complet d'hommes d'affaires mardi dernier au Complexe Sardigan dans le cadre de l'exposition Tomorrow Brain at work [...].

[Cette exposition] s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'éducation. Ainsi, l'école doit être ouverte sur le monde pour permettre aux élèves de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent et être capables de relever les défis auxquels ils auront à faire face. »

De cet extrait, retenons l'expression qui dit que les jeunes « ont porté le complet d'hommes d'affaires », ce qui laisse entendre que la langue anglaise, ici même en Chaudière-Appalaches, est vue de plus en plus comme la langue des gens d'affaires. Retenons aussi le passage qui dit qu'une telle expérience permet « aux jeunes de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent et d'être capables de relever les défis auxquels ils auront à faire face ». Pour mieux s'intégrer dans notre société, il faut donc être bilingue.

Malgré qu'en Chaudière-Appalaches notre jeunesse baigne dans une société totalement francophone; malgré que le Québec soit à 90% francophone, après plus de vingt ans d'application de la loi 101, nous en sommes là.

* * * * *

Des personnes diront que c'est un passage obligé dans le contexte de la mondialisation des marchés. Mais il faut savoir où ce passage peut conduire notre jeunesse que nous éduquons en français à coûts de milliards de dollars.

Dans une étude publiée par le Conseil de la langue française, Michel Plourde nous met en garde :

« [Si notre jeunesse ne perçoit pas la valeur et l'utilité de la langue française] pour la société québécoise et l'importance qu'elle occupe dans le monde, je ne donne pas cher de l'avenir de la langue française au Québec dans l'esprit des jeunes francophones, eux qui n'ont pas spontanément tendance à croire que le français a de l'avenir ». (Québec, Éditeur officiel du Québec, 1985, page 162)

Cohérence oblige. Allons-nous continuer à instruire, former, éduquer à coûts de dizaines de milliards de dollars notre jeunesse en français et ne pas lui façonner une société dans laquelle elle pourra gagner sa vie dans sa langue maternelle ?

C'était là une préoccupation de Daniel Johnson, père, qui, quelques jours avant sa mort en septembre 1968, aborda cette question pour conclure que le Québec devait être aussi français que l'Ontario est anglais, c'est-à-dire que nos jeunes francophones, travailleuses et travailleurs de demain, devaient pouvoir gagner leur vie dans leur langue.

* * * * *

1968-2000! 32 ans! Plus d'une génération! Et aujourd'hui, le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Jean Charest, clame haut et fort que la « connaissance de la langue anglaise au Québec est un préalable pour bien réussir ». La preuve qu'il

avance : « Parlez-en aux entreprises de la Beauce, de la région de Québec. Ils (sic) vous diront qu'ils cherchent beaucoup de gens qui sont capables de parler les deux langues dans un contexte de libre échange ». (*Le Devoir*, lundi 14 août 2000)

Dans un même élan, le chef du PLQ dit qu'il demeure « toutefois fidèle au principe que le Québec est une société francophone [...]. L'apprentissage d'une autre langue n'exclut pas que le français occupe sa place ». Mais quelle place ? Ce à quoi l'écrivain Yves Beauchemin rétorque: « Avec son bilinguisme, [le chef du PLQ] essaie de faire croire aux Québécois qu'on peut s'agenouiller tout en gardant la tête à la même hauteur que si on restait debout. Ou qu'on peut verser deux litres dans un contenant d'un seul litre ». (*L'avenir du français au Québec*, Québec/Amérique, page 146)

* * * * *

Autres signes des temps: des faits troublants nous disent que nous avons déjà dépassé l'époque du bilinguisme. Ainsi, chez Rousseau Métal à Montmagny, les employés doivent travailler une journée par semaine dans un contexte unilingue anglais. Durant cette journée, aussi loufoque que cette situation puisse paraître, un francophone parle anglais à un autre francophone. Chez Prévost car à Ste-Claire, la direction a fait, au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, une offre de soumission unilingue anglaise pour la vente de son produit. Nous sommes devenus bilingues entre nous, comme le disait le regretté poète Gaston Miron.

Si vous vous intéressez au marché boursier et que vous demandez à votre représentante ou représentant des informations plus pointues sur des compagnies, les services de recherche des maisons de courtage *La financière Banque nationale* et *Valeurs mobilières Desjardins* vous feront parvenir des études rédigées en anglais par leurs analystes financiers (souvent des francophones).

Dans le même ordre d'idées, la compagnie Bombardier tenait à Montréal, au mois d'août dernier, une conférence de presse uniquement en anglais, même si le président de la section de Bombardier transport, monsieur Jean-Yves Leblanc (qui donnait conjointement cette conférence en compagnie de monsieur Robert Brown, président et chef de la direction de Bombardier), est un québécois *pure laine*.

L'hiver dernier (2000), lors de l'assemblée annuelle de la compagnie Motion international, son président Guy Crevier, aujourd'hui président-directeur du journal *La Presse*, s'est adressé aux actionnaires dans son plus bel anglais.

C'est à croire que la *Charte de la langue française* ne s'applique plus, c'est à croire que le Québec n'est pas un état très majoritairement français. Oui, il y en a des modifications à apporter à la loi 101, mais elles vont dans le sens d'un renforcement de la présence du français dans les milieux de travail et sur la place publique.

* * * * *

Sur la place publique, nous assistons à une recrudescence de l'anglais. De plus en plus, il y a des affiches bilingues qui ne respectent pas la nette prédominance du français; ou encore des affiches dont le bilinguisme est non avvenu. À l'entrée de la ville de St-Georges (18^e rue), l'enseigne d'une usine de fabrique de chemises est bilingue. Sur le boulevard Laurier à Québec, un commerce s'affiche en anglais: « Play it again ». Il y a quelque temps, à l'entrée de la ville de Sainte-Foy, on pouvait lire sur une grande affiche unilingue anglaise, le nom d'une nouvelle griffe de vêtement (?) « Private member » de la compagnie Sears Canada.

Et combien d'annonces de films uniquement en anglais! Combien de salles de cinéma à Montréal qui ne présentent que des films en anglais! Un texte de Luc Perreault sur la situation du français dans le domaine du cinéma à Montréal nous renseigne à ce sujet: « (...). Si l'on considère le Centre-ville élargi (...), il y a sur ce territoire pas moins de 72 écrans. Parmi ces 72 écrans, seulement 11 sont réservés au public francophone. Le reste, c'est-à-dire 61 écrans, est destiné à l'usage exclusif de nos compatriotes anglophones ». (*L'avenir du français au Québec*, op. dit., page 169)

L'affichage, comme l'ont dit bien d'autres, est « comme la vitrine de la société ». Avec le français, langue de travail, « c'est le plus puissant créateur d'atmosphère dans une communauté... (...) l'affichage est un des seuls moyens locaux qui nous reste pour affirmer la prépondérance de notre langue chez nous. » (Yves Beauchemin, op. cit. page 147). La loi 86 a ouvert une brèche au chapitre de la langue d'affichage. Mais cette loi est la conséquence d'un jugement de la Cour suprême. Preuve, encore une fois, que nous ne sommes pas maîtres chez nous.

Les révolutions, disait Alexis de Tocqueville, en supprimant leur cause, deviennent inintelligibles. C'est un peu ce à quoi nous assistons présentement. Mais cette tolérance dont nous faisons preuve fera apparaître de nouveau la situation sociolinguistique qui prévalait avant l'adoption de la loi 101.

Les changements à apporter à la *Charte de la langue française* devraient donc aller vers un renforcement de la présence du français dans le paysage public, c'est-à-dire l'application des dispositions de la loi 101 en matière d'affichage.

* * * * *

Quelqu'un a déjà dit : « Les langues sont au pouvoir politique, ou bien elles ne sont pas des langues ». Devant ces luttes incessantes qui réapparaissent pour décider de la

place du français au Québec, la société nationale des Québécoises et Québécois de Chaudière-Appalaches (SNQCA) fait sienne cette conclusion à laquelle en arrive Jean Marcel dans son volume *Le joual de Troie*:

1. « Toute considération sur l'état linguistique du Québec qui ferait abstraction des conditions proprement politiques d'exercice de la langue doit être tenue comme nulle et non avenue, sinon, comme une fumisterie. »
2. « Notre langue, dans son exercice quotidien, est le reflet de notre asservissement social, politique et économique non moins quotidien. »
3. « En conséquence de quoi, toute tentative de renverser l'ordre existant des choses et de transformer notre aliénation collective en libération collective doit faire apparaître la transmutation de notre expression linguistique comme un processus particulièrement révolutionnaire. »

(Éditions du Jour, page 13)

Clairement, cela veut dire que l'avenir du français au Québec est étroitement lié à nos choix politiques: « En effet, il ne peut y avoir d'avenir au français si nous n'avons pas un avenir politique, en d'autres termes, un avenir tout court en tant que peuple. C'est l'évidence. » (Gaston Miron, *L'avenir du français au Québec*, op. cit., page 181) « [...] [Car] la langue, ici, n'a jamais été (...) une institution à partir de laquelle on commence, mais (...) une institution à laquelle il faut arriver. » (Gaston Miron, op. cit., page 178)

* * * * *

Pour terminer, laissons la parole à Robert Cliche, un illustre personnage Beauceron: « À mon avis, l'un des plus graves dangers maintenant serait un non au référendum

(celui de 1980). Le Canada anglais croira alors la crise écartée et retournera à sa léthargie... » . (Robert Cliche, par Alfred Rouleau et al, Éditions quinze, 1980, pages 185 et 186) Le 20 mai 1980, il n'était plus là pour poser ce geste de liberté. Convenons ensemble que la suite de l'histoire lui a donné mille fois raison.

La Beauce tout entière est fière de ce fils remarquable; pour perpétuer sa mémoire, elle a donné, entre autres, son nom à l'autoroute qui nous y mène. Mais « honorer ses [héros], c'est se responsabiliser devant l'avenir », nous dit le philosophe Jocelyn Létourneau.

En attendant l'avenir, il y a le moment présent qui faisait dire à Gaston Miron: « chus tanné » et « c'est tuant » de toujours revenir sur la question de la langue. Encore là, laissons le dernier mot à Robert Cliche: « Il ne fait jamais aussi noir que lorsque l'aurore est sur le point de paraître » (Op. cit. page 123)

Le 30 novembre 2000

Pour la SNQ de Chaudière-Appalaches

Par Raymond Fleury, président

Épilogue

Tête de caboche
Une idée ça vrille et pousse
L'idée du champ dans l'épi de blé
Au cœur des feuilles l'idée de l'arbre
Qui va faire une forêt
Et même, même
forcenée, l'idée du chiendent

c'est dans l'homme tenu
sa tourmente aiguisée
sa brave folie grimpante
à hue, et à dia

non ça n'déracine pas
ça fait à sa tête de travers
cette idée-là, bizarre! Qu'on a
tête de caboche, ô liberté

Gaston Miron